



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
SPORTS EN GRUYÈRE

# ASSOCIATION INTERCOMMUNALE « SPORTS EN GRUYÈRE »

## ASSEMBLEE DES DELEGUES

---

Procès-verbal no 15/2020  
de l'Assemblée des délégués du 5 novembre 2020 consultée par voie circulaire

---

En raison de la deuxième vague de la pandémie de Covid-19, le 4 novembre 2020 au soir, il a été décidé au vu de la situation sanitaire critique du Canton de Fribourg, de transformer l'Assemblée des délégués présentielle du 5 novembre 2020, prévue à 20 heures à Sorens, en Assemblée des délégués consultée **par voie circulaire**.

Le Comité de direction a :

- convoqué le 15 octobre 2020, Mesdames et Messieurs les Délégués et adressé aux Conseils communaux et aux membres du Comité de direction, l'ordre du jour ci-dessous ainsi que les annexes ;
  - invité le 15 octobre 2020, Mesdames et Messieurs les Députés, M. Carlo Gattoni, Président de l'Association des Amis du Centre sportif de la Gruyère ainsi que les représentants de la presse ;
  - fait paraître dans la Feuille officielle du 23 octobre 2020, la publication de cette Assemblée des délégués ;
  - informé le 5 novembre 2020, Mesdames et Messieurs les Délégués, les Conseils communaux, Mesdames et Messieurs les Députés, M. Carlo Gattoni ainsi que les représentants de la presse que l'Assemblée des délégués présentielle du 5 novembre 2020 à 20 heures, à Sorens était annulée et transformée en Assemblée des délégués consultée par voie circulaire ;
  - imparti le 5 novembre 2020 à Mesdames et Messieurs les Délégués ainsi qu'aux Conseils communaux, un délai au 12 novembre 2020, pour retourner par courrier postal, le bulletin de vote par voie circulaire remis aux communes le 5 novembre 2020, dont un exemplaire neutre est joint au présent procès-verbal.
-

## Ordre du jour

1. Salutations – Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal no 14 de l'Assemblée des délégués du 3 juin 2020
3. Budget 2021
  - 3.1 Présentation des budgets 2021 et du Rapport des communes-sièges et des vérificateurs
  - 3.2 Présentation du budget 2021 de l'Association
  - 3.3 Approbation du budget 2021 de l'Association
4. Nomination de l'organe de révision
5. Centre Sportif et de Loisirs en Gruyère
  - 5.1 Présentation des modifications des statuts selon Message
  - 5.2 Approbation des modifications statutaires
6. Divers

---

Dans le délai fixé au 12 novembre 2020, le secrétariat de l'AISG a réceptionné 25 bulletins de vote adressés par chacune des 25 communes que compte le district de la Gruyère, ce qui représente 114 voix, celle du Président comprise.

Selon le tableau récapitulatif annexé, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal, les résultats des votes des points de l'ordre du jour soumis à votation sont :

### **2. Approbation du procès-verbal no 14 de l'Assemblée du 3 juin 2020**

Décision :

Les délégués approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée des délégués no 14 du 3 juin 2020, déjà en possession des communes.

### **3. Budget 2021**

#### **3.3 Approbation du budget 2021 de l'Association**

Décision :

Les délégués approuvent à l'unanimité le budget 2021 de l'AISG (annexe 3).

### **4. Nomination de l'organe de révision**

Décision :

Les délégués approuvent à l'unanimité la nomination, pour une durée de trois ans, de la Fiduciaire Revigest SA, à Bulle proposée par le Comité de direction par courriel de l'AISG du 5 novembre 2020.

## 5. Centre Sportif et de Loisirs en Gruyère

### 5.2 Approbation des modifications statutaires

Décision :

Les délégués approuvent à l'unanimité la révision totale des statuts de l' AISG.

S'agissant d'une nouvelle tâche attribuée à l' AISG, les statuts modifiés doivent ensuite être soumis à la votation des Assemblées communales et des Conseils généraux et l'unanimité des votes des communes est requise.

Le Comité de direction tient, par la présente, à remercier Mesdames et Messieurs les Délégués pour leur bienveillance suite à l'annulation communiquée le jour même de l'Assemblée présente. Il remercie également la Commune de Sorens qui devait accueillir notre Assemblée et qui avait préparé la salle ainsi que les communes gruériennes, Mesdames et Messieurs les Députés, M. Carlo Gattoni et Mesdames et Messieurs les représentants de la presse pour leur compréhension.

Le Comité de direction présente également à tous les élus ses meilleurs vœux de santé en cette période éprouvante pour chacune et chacun.

### **Association Intercommunale « Sports en Gruyère »**

Le Président de l' AISG :

Pascal Lauber, Président



La secrétaire de l' AISG :

Nadine Gobet



### Annexes :

- bulletin neutre de vote par voie circulaire
- tableau récapitulatif de la votation par voie circulaire du 5 novembre 2020, respectivement du 12 novembre 2020

Bulle, le 12 novembre 2020/pg

Distribution : - Mmes et MM. les délégués

- Conseils communaux
- Comité de direction